

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2013

---

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET LA GRANDE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE  
ET FINANCIÈRE - (N° 1011)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CL47

présenté par

M. Alauzet, M. Coronado, M. de Rugy et M. Molac

-----

### ARTICLE 3

Après l'alinéa 13, insérer les deux alinéas suivants :

III. L'article L. 1649 AA du code général des impôts est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Les dispositions du présent article sont également applicables aux comptes-titres, tels que définis à l'article L. 211-4 du code monétaire et financier, souscrits auprès d'organismes établis hors de France. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rendre l'obligation de déclaration applicable aux comptes-titres ouverts à l'étranger.